



CERTIFICAT  
DE QUALIFICATION  
PROFESSIONNELLE

# Devenir négociateur immobilier

RNCP38277

# LE CQP NÉGOCIATEUR IMMOBILIER : CONÇU PAR LES PROFESSIONNELS POUR LES PROFESSIONNELS

**Le Certificat de qualification professionnelle (CQP)** est délivré par la branche professionnelle de l'Immobilier. Il est enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP38277). Il atteste d'une qualification de niveau 4 dans un emploi déterminé et est reconnu par toutes les entreprises de la branche.

Branche professionnelle de l'Immobilier

## Les atouts



### Pour les salariés et futurs salariés

- Obtenir une qualification opérationnelle valable dans toutes les entreprises
- Faire reconnaître ses compétences acquises en situation de travail
- Développer de nouvelles compétences grâce à un parcours de formation adapté.

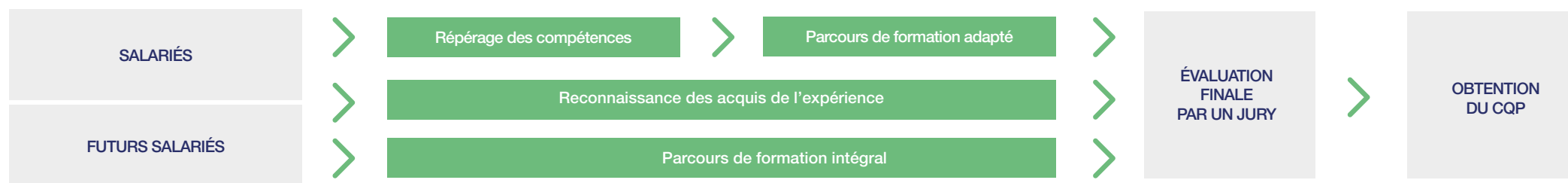


### Pour les entreprises

- Renforcer les compétences des salariés et donc la performance de l'entreprise
- Recruter et former de nouveaux professionnels sur un métier-clé de l'entreprise
- Fidéliser et motiver les salariés

## Un parcours sur-mesure

Le parcours alterne périodes en organisme de formation et en entreprise



## Descriptif métier



Le négociateur immobilier est un spécialiste des transactions immobilières (vente). Il prospecte les biens immobiliers et fonciers, assure en tant qu'intermédiaire la mise en relation entre vendeurs et acquéreurs puis négocie les conditions de la vente du bien immobilier ou foncier, jusqu'à leur conclusion.

## Pour qui ?

- Les salariés en activité
- Les demandeurs d'emploi

## Évaluation des compétences

Le CQP négociateur immobilier se compose de **3 blocs de compétences** :

1

Développer la prise de mandats de biens immobiliers et fonciers

2

Accompagner le client acquéreur à l'achat d'un bien immobilier et/ou foncier

3

Effectuer l'intermédiation pour la contractualisation de l'acte de vente du bien immobilier et/ou foncier

253 heures en organisme de formation et 469 heures en entreprise\*

\*période en entreprise non obligatoire pour les salariés du secteur de l'immobilier – 147 h dans le cadre d'une POEC-POEI



**STÉPHANE I.**  
Directeur d'agence immobilière  
Île-de-France

## JE SUIS CHEF D'ENTREPRISE, QUEL INTÉRÊT POUR MES SALARIÉS ?

La souplesse du dispositif du CQP permet de construire des parcours de formation adaptés aux besoins des salariés. La montée en compétences des salariés grâce au CQP s'inscrit dans une dynamique d'entreprise et cela permet de fédérer et motiver les équipes autour d'un projet commun.



**MANON D.**  
Titulaire du CQP  
Bourgogne-Franche-Comté

## JE SUIS TITULAIRE DU CQP

Le CQP me permet de pallier mon absence de diplômes et de répondre aux besoins du secteur. Il certifie mes compétences pour faire face à l'évolution des métiers, mais également renforce mon expertise dans l'entreprise.

## LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DE L'IMMOBILIER



**39 307**  
entreprises\*



**152 442**  
Salariés\*


Le secteur de l'immobilier repose sur des compétences très variées. Cette pluralité permet à ce secteur de couvrir une diversité de métiers allant de la commercialisation à la transaction, en passant par la gestion et l'administration de biens immobiliers.


\*Source Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022

### Contacts utiles

Plusieurs organismes de formation sont labélisés par la branche professionnelle pour dispenser les CQP.

Pour plus d'informations contactez la branche de l'immobilier :  
**Madame Céline VENERONI**

 **Adresse :**  
COPI/CPNEFP  
BP 30855 – 75828

 **Tél :**  
01 55 32 01 05

 **Web :**  
[branchedelimmobilier.fr](http://branchedelimmobilier.fr)

**Opco EP,**  
votre allié  
au quotidien

**opcoep.fr**